



Cérémonie du 19 mars : «Une commémoration doit rassembler : celle-ci divise»

Le 19 mars 1962 n'avait jamais été commémoré par les Présidents Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac et Sarkozy. Il le sera par François Hollande et les parlementaires de sa majorité qui ont voté une loi indigne : celle du 6 décembre 2012 qui institue le 19 mars comme « journée nationale du souvenir ».

Une commémoration doit rassembler : celle-ci divise, car elle est rejetée par la plupart des associations d'anciens combattants comme par les Français d'Algérie, harkis et pieds-noirs.

Une commémoration doit apaiser, dans le souvenir des disparus et la réconciliation avec l'ancien ennemi : celle-ci martyrise ceux de nos compatriotes que les accords d'Evian ont abandonné au FLN.

Une commémoration célèbre une victoire, mais c'est l'Algérie qui la considère comme telle.

Le 19 mars ne clôt d'ailleurs pas officiellement la guerre d'Algérie : il n'est qu'un cessez-le-feu, aussitôt violé par le FLN. Dès cette date, et durant plusieurs mois, l'horreur frappe nos compatriotes : 558 soldats métropolitains, 100 à 120 000 Français d'origine nord-africaine, des milliers de civils européens aussi sont assassinés, souvent dans des conditions atroces, égorgés, émasculés, parfois ébouillantés vifs. Ces victimes là n'ont-elles pas droit au respect ? Un million de Français sont contraints à l'exil, n'ayant le choix « qu'entre la valise et le cercueil ». N'ont-ils pas droit à l'émotion des âmes sincères ?

Invokant « la force injuste » de cette loi, je ne participerai pas à une cérémonie qui banalise le crime, insulte la mémoire de ceux qui aimaient la France comme une mère. Je rends hommage à tous nos anciens combattants, absents ou même présents le 19 mars. Je salue avec respect les familles de harkis dont les pères sont leur honneur. Je partage la colère de cet ami, pied-noir de Lavaur, qui, enfant, assista avec son frère, à l'assassinat de son père et de sa mère.

Le 19 mars, jour de deuil, nos drapeaux, à Lavaur, seront en berne parce que le cessez-le-feu n'a pas fait cesser le sang de couler.

Bernard Carayon,
Maire de Lavaur